

Métropole : les élus écrivent à Hollande et repoussent le débat

Hier à Fuveau, les conseillers communautaires du pays d'Aix n'ont pas voté comme il était prévu la création du "pôle métropolitain". Une lettre, cosignée par 65 élus, est adressée parallèlement au Président de la République



En début de séance hier, la présidente de la CPA Maryse Joissains a annoncé qu'elle retirait du vote la constitution du pôle métropolitain. Une nouvelle réunion du conseil sera consacrée à la question. / PH. S. SPITERI



Elle était en tête des délibérations figurant hier soir à l'ordre du jour du conseil communautaire du pays d'Aix: "Création d'un pôle métropolitain/pôle de coopérations Provence 13". Mais le vote a fait long feu. "J'ai souhaité retirer cette délibération", expliquait, en préambule, Maryse Joissains, présidente de la CPA. Pourquoi cette volte-face, alors que le pays d'Aix avait décidé, en amont, de s'aligner sur le vote de plusieurs intercommunalités voisines, qui érigeait le pôle métropolitain comme un rempart contre la "métropole intégrée" avec Marseille?

"Un courrier a été cosigné par de nombreux maires grâce à notre ami Cristiani de Mimet, relate Maryse Joissains. Il est évident que nous sommes tous contre la métropole. Suite à cette pétition, il y aura un conseil communautaire exceptionnel dédié à la question. Il faut réaliser une démonstration de force contre ce machin qu'on veut nous imposer. Le préfet n'a dit que le gouvernement voulait discuter, profitons-en".

"Il faut réaliser une démonstration de force contre ce machin"MARYSE JOISSAINS

Ce courrier, distribué à tous les conseillers communautaires du pays d'Aix, a été initié conjointement par Georges Cristiani, maire de Mimet (sans étiquette) et Jean-Pierre Bertrand, maire de Plan-de-Cuques (DVD); en soirée, il comportait déjà 65 signatures.

Adressé au Président de la République, au Premier Ministre et aux parlementaires des Bouches-du-Rhône, il prend des tournures d'ode à la fonction de maire: "La ville ou le village reste pour le citoyen français la référence qu'il désigne en premier pour définir son lieu d'origine, le territoire où il vit, sa terre. Malgré sa tradition centralisatrice, la France n'a jamais pu dissoudre ce sentiment fort d'appartenance à un village, une ville ou un terroir".

Et de railler le "discours dominant, tristement admiratif des modèles qui ne sont pas tricolores, relayés par de nombreux bureaucrates et eurocrates" tout en redorant le blason de l'échelon municipal: "La mairie est la force et la relation de proximité avec l'habitant, la plus forte de tous les pays d'Europe".

Le courrier demande enfin au Président, en conclusion, "de ne plus dévitaliser les communes de France, que la loi du 16 décembre 2010 (portant sur la réforme des collectivités locales, ndlr.) soit abrogée, d'associer les communes aux projets qui concernent leurs habitants, que les projets sur l'organisation territoriale des Bouches-du-Rhône ne conduisent pas à la création d'une Métropole à marche forcée".

Signée par des maires de tout l'échiquier politique - dont plusieurs présidents d'intercommunalités, et le député PS Jean-David Ciot, la lettre est-elle le ferment d'une coalition œcuménique? Pas si sûr. En aparté, le même

"Il ne faut pas en profiter pour tout rejeter en bloc"

JEAN-DAVID CIOT

Jean-David Ciot pestait contre l'interprétation donnée par Maryse Joissains au courrier. "Il ne faut pas que les maires se retranchent derrière cette lettre pour tout rejeter en bloc, métropole comme pôle métropolitain, déclarait-il. Il faut cesser avec les caricatures". Et travailler, selon lui, enfin sur des dossiers primordiaux, qui transcendent le découpage administratif actuel, comme "le développement économique, la cohésion urbaine et le transport".

Un discours repris en marge du conseil par André Guinde, conseiller général et municipal aixois: "quelle que soit la forme que va prendre cette collaboration, il faut accélérer, notamment sur la question des transports. A ce titre, il ne faut pas oublier que le conseil général a

proposé de transférer sa compétence".

Reste que l'abrogation de la loi du 16 décembre 2010, demandée dans la lettre, signifierait celle aussi... du pôle métropolitain. Ce qui ne serait pas pour déplaire à Georges Cristiani, le maire de Mimet disant redouter, plus que tout "une nouvelle strate de décision... Car le pôle métropolitain est un établissement public".

Loïc Gachon, maire PS de Vitrolles, confiait hier également sa méfiance à l'égard d'une nouvelle EPCI (1). Lui espère la création d'une "agence métropolitaine", qui pourrait "fusionner les agences d'urbanisme" ou encore "réguler la question des transports".

Reste qu'hier, les élus de la CPA ont voté, parmi toutes les délibérations du conseil, la création d'un "budget annexe des transports publics urbains". Valable seulement pour le pays d'Aix...

Julien DANIELIDES

(1) Etablissement public de coopération intercommunale.

LES ÉCHOS DU CONSEIL

Un nouveau vice-président.

Hommage ému de Maryse Joissains à Jean-Pierre Saez, décédé l'été dernier; lors du conseil, les élus ont procédé à l'élection d'un nouveau vice-président au sein du bureau communautaire: Robert Chardon, actuel maire de Venelles.

Le transport des handicapés.

Gérard Geraci était le rapporteur du rapport annuel 2011 de la commission intercommunale pour l'accessibilité aux personnes handicapées. L'occasion d'un échange autour du transport des personnes handicapées, et des efforts à faire pour mieux accorder les politiques entre bus de l'Étang et ceux du pays d'Aix.

Pas de débat... sauf pour le logement.

Les élus de la CPA n'ont pas longuement débattu hier soir, excepté sur la question du programme local de l'habitat (PLH). Détails dans La Provence de demain.

L'ARGENT

"Un débat d'orientations budgétaires de prudence"

Gros morceau abordé hier au conseil communautaire: le débat d'orientations budgétaires 2013, présenté par Gérard Bramoullé, l'assemblée devant se prononcer sur le budget principal en décembre prochain. Le vice-président en charge des finances s'est félicité de "l'autofinancement" de la communauté d'agglomération: "il faut continuer sur cette lignée", autour d'un débat d'orientation budgétaire "de prudence". Le rapport évoque, malgré un contexte économique international et national pessimiste, "une situation financière saine" sur le territoire: "Malgré la réforme territoriale pratiquement achevée et des ressources moins dynamiques, ces dernières demeurent suffisantes pour faire face aux dépenses et permettent également de dégager un excédent depuis plusieurs années" s'enorgueillit le rapport. Les recettes de fonctionnement s'établissent à 387 millions d'euros. L'investissement est maintenu à 100 M€. A noter la coquette somme du versement transport pour l'année 2011: 52,5 millions d'euros pour la seule CPA. Hier à Fuveau, un budget annexe dédié aux transports publics urbains a été également voté.



Gérard Bramoullé, un budget encore... placide.



CAVE CONSEIL AIX

Les prix attirent les clients, seule la qualité les retient !

Dégustation

vendredi 26 et samedi 27 octobre à la cave

Vous dégusterez

- 1ère Côtes de Maye 2010. Château Haut-Bocan. 5,20 €
- Graves de Vayres 2009. Château Haut-Guyat « Quintessence ». 8,00 €
- Pomerol 2006. Pivillon de Plance. 21,60 €
- Saint-Émilion Grand Cru 2007. Château Guillaumot. 15,00 €
- Saint-Émilion Grand Cru Classé 2005. Prieuré la Marzelle. 30,00 €
- Bordeaux Moelleux 2011. Château Dégna. 6,90 €
- Sic Croix du Mont. Château la Rème 2005. 27,40 €

L'abus d'alcool est dangereux pour la santé, à consommer avec modération

Jusqu'au 31 octobre

Nous vous offrons le caviar !

Pour 100 € de Bordeaux nous offrons Caviar extra classic 11 g. valeur 30,30 €

Bordeaux Rive Droite

Vous dégusterez



Philippe Marley

Vice-président du conseil communautaire

Lundi 15h30-19h45
Mardi-samedi 09h15-13h00 et 15h30-19h45
www.cave-conseil.fr
04.42.96.05.57 aix@cave-conseil.fr